

Communiqué de presse Legalstart
Paris, le 22/11/2021

Sondage OpinionWay pour Legalstart.fr

Les entrepreneurs et l'élection présidentielle 2022 :

Face à Macron, Bertrand et Le Pen, Zemmour un président pour les entrepreneurs ?

Le président sortant, Emmanuel Macron, perçu comme le candidat soutenant le plus les entrepreneurs (20%), arrive en tête des intentions de vote au sein de cette population (43%), tandis que Marine Le Pen, l'autre favori des sondages auprès de l'ensemble de la population française ne recueille que 12% d'intentions de vote parmi les entrepreneurs. En effet, ces derniers lui préfèrent Eric Zemmour (16%) et Xavier Bertrand (14%), respectivement deuxième et troisième dans les intentions de vote, au dépit de la gauche qui se laisse distancer. L'extrême droite cumule ainsi 28% des voix. Les femmes entrepreneures sont cependant moins séduites que les hommes par Eric Zemmour, préférant Marine Le Pen. De plus, deux sujets phares se démarquent et semblent être une priorité durant ce futur quinquennat : la fiscalité des entreprises, avec 38% d'entrepreneurs qui souhaitent la voir évoluer, et la simplification des réglementations, qui recueille 22% d'adhésion.

Legalstart.fr, la première plateforme juridique en ligne à destination des petites entreprises et OpinionWay, ont effectué un sondage* (étude complète disponible [ici](#)) auprès de 461 dirigeants d'entreprise inscrits sur les listes électorales pour savoir quel candidat et quelles mesures sont plébiscités par les entrepreneurs français.

* Étude menée du 20 au 28 octobre 2021, sur un échantillon de 461 dirigeants d'entreprise inscrits sur les listes électorales issu d'un échantillon de 610 dirigeants, représentatif des entreprises comptant 0 salariés ou plus.

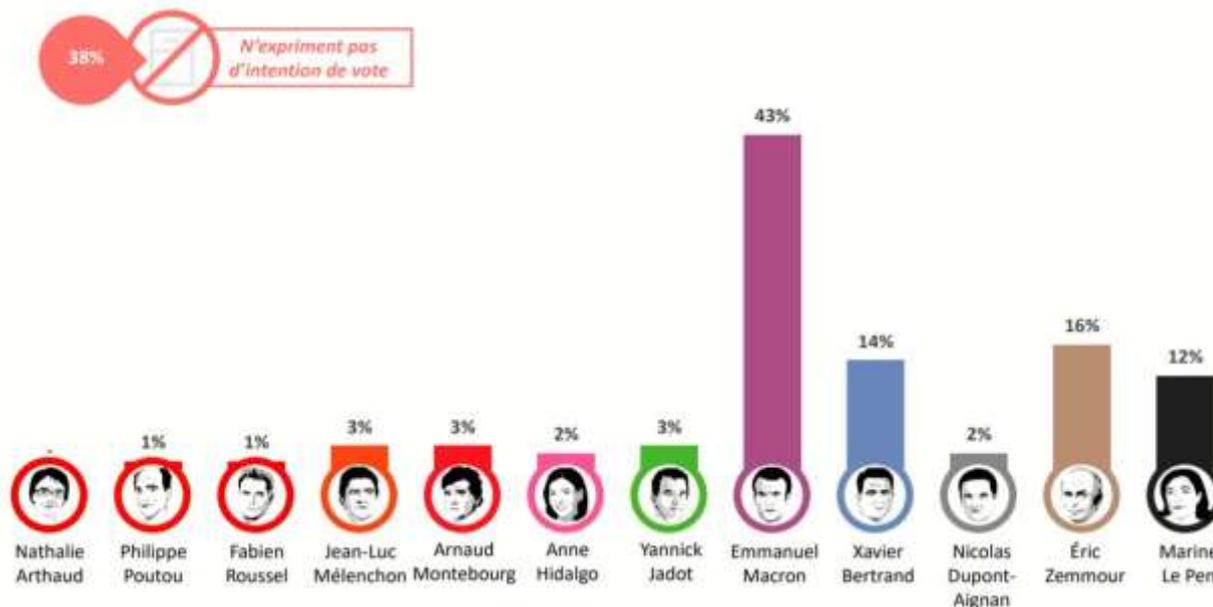
Macron, grand favori de l'élection pour les dirigeants d'entreprise et entrepreneurs

Emmanuel Macron est le candidat préféré des dirigeants d'entreprise et des entrepreneurs (43%) suivi d'Eric Zemmour (16%), Marine Le Pen lui emboîte le pas (12%), Xavier Bertrand tire son épingle du jeu (14%), tandis que les gauches réunies peinent à émerger avec seulement 13% des intentions de votes. 38% n'expriment pas d'intentions de vote.

Dans les intentions de vote pour l'élection de 2017*, Emmanuel Macron apparaissait déjà comme le favori des entrepreneurs (32%), suivi de François Fillon (27%), Marine Le Pen (16%) et Jean-Luc Mélenchon (12%).

*Sondage Legalstart x OpinionWay concernant les élections présidentielles de 2017.

Si le premier tour de l'élection présidentielle avait lieu dimanche prochain, pour lequel des candidats suivants y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?



Deux candidats se démarquent au premier tour : Emmanuel Macron et Eric Zemmour.

La stature actuelle d'Emmanuel Macron et sa gestion de la crise de Covid 19 semblent lui réussir : il domine largement les résultats avec 43% des intentions de votes, soit 11 points de plus que ceux mesurés en 2017 ([sondage Legalstart](#)), atteignant presque la moitié des intentions de vote des entrepreneurs.

Si aucun candidat de l'extrême droite ne dépasse les 20% des intentions de votes, on remarque tout de même une progression de ce courant politique (28% des intentions de vote contre 16% avant les présidentielles de 2017). Eric Zemmour arrive en deuxième position avec 16% d'intentions de vote, suivi de près par Marine Le Pen (12%) qui perd 4 points depuis les dernières présidentielles (16%). La décomposition du vote des républicains et le caractère de nouveauté (notamment apporté par Zemmour) pourraient -probablement- être à l'origine de cet engouement de l'extrême droite par une cible qui ne votait pas pour ce courant politique historiquement. A noter qu'Éric Zemmour remporte davantage l'adhésion des hommes que des femmes.

La droite classique, représentée par Xavier Bertrand séduit également, à moindre mesure : il ne remporte que 14% des intentions de vote. Un score bien plus faible que celui mesuré avant la présidentielle de 2017 avec un François Fillon à la tête de LR, qui totalisait 27% des intentions de votes des entrepreneurs.

Les partis de gauche s'effacent auprès de la cible des entrepreneurs pour ce premier tour : les candidats réunis totalisent seulement 13% des intentions de vote*. Soit 6 points de moins qu'en 2017 (19% des intentions de vote), d'après le sondage mené par Opinion Way pour Legalstart sur les

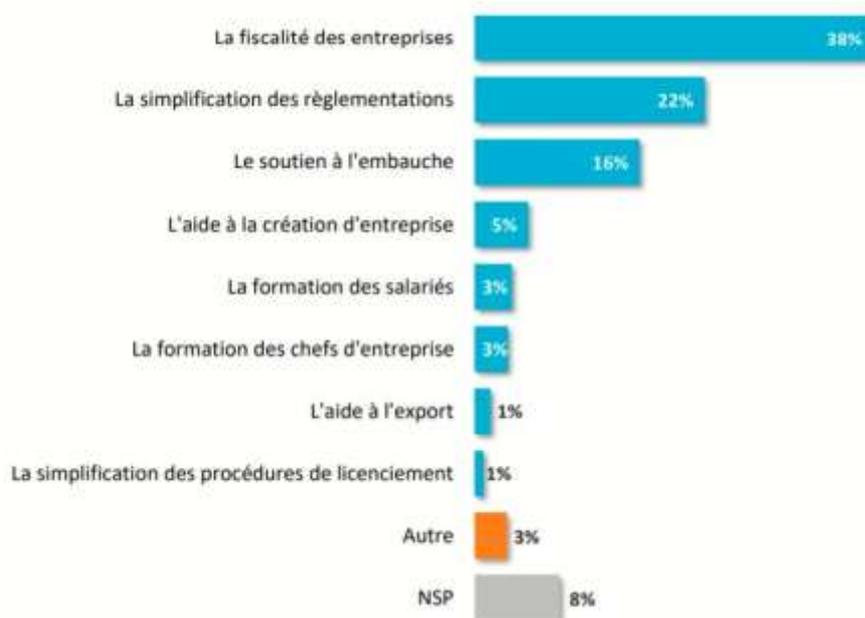
intentions de vote des entrepreneurs cette même année. En 2017, Jean-Luc Mélenchon comptabilisait 12% des intentions de vote, contre seulement 3% aujourd'hui.

Les entrepreneurs sont 38% à ne pas se prononcer : un chiffre important qui traduit le flou qui règne -pour le moment- autour de ces élections. Le manque d'une figure de la gauche, et le fait d'être aux prémices de la campagne freinent probablement la prise de position des électeurs, à un peu plus de 5 mois des élections. *

*Une version actualisée de ce sondage sera disponible au courant du mois de mars 2022, pour rendre compte des évolutions des intentions de vote et des préoccupations des entrepreneurs concernant ces élections présidentielles 2022.

Les mesures phares des programmes : l'évolution de la fiscalité des entreprises plébiscitée

Question : *Durant le prochain quinquennat, quel sera selon vous le sujet à traiter en priorité concernant l'entreprise ?*



38% des entrepreneurs s'accordent à dire que la fiscalité des entreprises sera le sujet à traiter en priorité concernant l'entreprise durant ce prochain quinquennat. Qu'il s'agisse des entrepreneurs féminins ou masculins, l'adhésion est la même. Sans grande surprise, les dirigeants d'entreprises de 0 à 9 salariés sont plus nombreux à favoriser ce sujet (38% contre 21% pour les dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus).

22% des entrepreneurs (dont une majorité d'hommes) sont favorables à une simplification des réglementations, tandis que 16% favorisent le soutien à l'embauche, notamment les femmes.

L'aide à la création d'entreprise (5%), la formation des salariés (3%) et des chefs d'entreprises (3%), ainsi que la simplification des procédures de licenciement (1%) apparaissent également comme des sujets importants à traiter, mais dans une moindre mesure. Ces derniers sont davantage plébiscités par les femmes.

Le segment des dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus se distingue des autres sur quelques mesures :

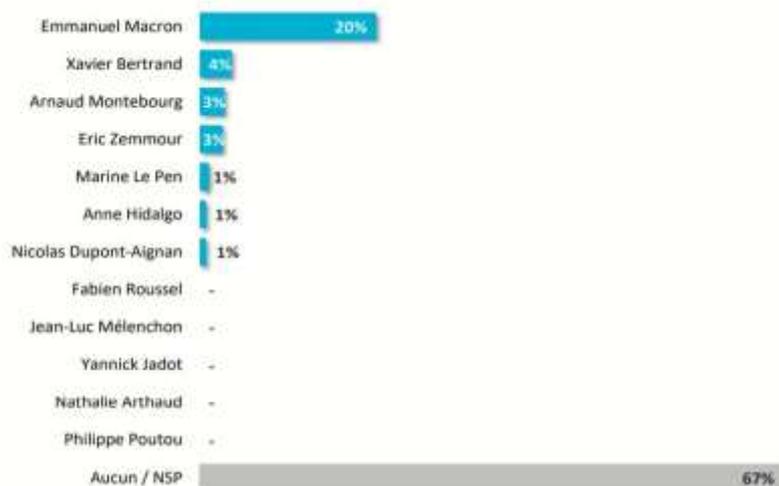
- 25% d'entre eux adhèrent au soutien à l'embauche (contre 15% pour les dirigeants d'entreprises de 0 à 9 salariés, et 16% toutes catégories confondues).
- 8% d'entre eux sont favorables à la formation des salariés (contre 3% pour les dirigeants d'entreprises de 0 à 9 salariés, et 3% toutes catégories confondues).
- Ils sont 3% à souhaiter la simplification des procédures de licenciement (contre 1% pour les dirigeants de 0 à 9 salariés, et 1% toutes catégories confondues).

Les autres mesures proposées sont davantage plébiscitées par les dirigeants d'entreprises de 0 à 9 salariés.

Au niveau sectoriel :

- Les entrepreneurs de l'industrie et du commerce sont plus souvent favorables au traitement du sujet de la fiscalité des entreprises (respectivement 51% et 46% contre 38% toutes catégories confondues).
- 27% des entrepreneurs travaillant dans le secteur de la construction sont favorables au soutien à l'embauche (contre 16% pour toutes catégories confondues).
- Les entrepreneurs travaillant dans le secteur des services sont en faveur de la simplification des réglementations (25% contre 22% toutes catégories confondues).

Parmi les candidats suivants à l'élection présidentielle, lequel ou laquelle soutient le plus les entrepreneurs selon vous ?



Pour 20% des entrepreneurs, Macron est le candidat qui soutient le plus les entrepreneurs (à l’instar de 2017 où il remportait 34% d’adhésion), suivi de Xavier Bertrand (4%), Arnaud Montebourg (3%) et Eric Zemmour (3%). Si les entrepreneurs français sont nombreux à se prononcer pour Eric Zemmour et Marine Le Pen dans les intentions de votes, il semble que ce soit pour d’autres raisons que celles liées à leurs intérêts en tant qu’entrepreneurs, au regard de ces résultats.

67% des entrepreneurs estiment qu’aucun des candidats ne tire son épingle du jeu. A noter que les dirigeants d’entreprises de 10 salariés et plus sont plus indécis que les dirigeants de plus petites entreprises : ils sont 76% à ne pas avoir répondu à cette question.

À propos de Legalstart.fr

Créée en 2014 par Timothée Rambaud et Pierre Aïdan, Legalstart.fr est la première solution en ligne de création de documents juridiques et de formalités administratives à destination des TPE/PME. Le site permet à un professionnel de gérer lui-même l’ensemble de ses besoins juridiques : créer une entreprise, déposer une marque, rédiger un contrat de travail ou encore recouvrer une facture impayée. Pour les problématiques plus complexes, Legalstart.fr propose également une solution de mise en relation avec des avocats spécialisés grâce à son réseau de plus d’une centaine de partenaires dans tous les domaines du droit.

Plus d’informations sur : www.legalstart.fr

Contacts presse :

Jean-François Kitten : jf@licencek.com / +33 6 11 29 30 28

Clara Savary : c.savary@licencek.com / +33 6 81 35 88 14

Constance Leglise : c.leglise@licencek.com / +33 6 65 20 00 56